

Halte à la guerre contre Gaza

Rassemblement devant la sous-préfecture de Palaiseau samedi 26 juillet 11h

Après une série de raids aériens causant la mort de plus de 300 palestiniens, en majorité dans la population civile, dont de nombreux enfants, le gouvernement israélien s'est lancé dans une nouvelle escalade meurtrière en décidant l'intervention militaire terrestre à Gaza.

Nous condamnons de la manière la plus ferme cette décision dont les civils sont une fois de plus les premières victimes.

Israël veut infliger aux habitants de Gaza une punition collective, acte considéré comme un crime de guerre par le droit international.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU doit se réunir d'urgence pour condamner cette intervention et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la protection et la sécurité des populations.

La France doit s'engager pour obtenir un cessez le feu, le retrait des troupes et l'arrêt des bombardements.

Israël doit mettre un terme au blocus criminel qu'il impose à la population de Gaza dont les conditions de vie ne cessent de se dégrader et accéder à l'ensemble des revendications palestiniennes : ouverture de Rafah par l'Égypte, accès libre de Gaza à la mer, libération des prisonniers libérés dans le cadre d'un accord et à nouveau incarcérés.

L'absence de sanctions à son égard est un encouragement à la poursuite de sa politique de colonisation en violation du droit international, d'agression permanente contre le peuple palestinien, et de refus de reconnaissance aux Palestiniens d'un droit à un État.

La reconnaissance par la France de l'État palestinien et l'appui à l'initiative politique de l'autorité palestinienne dans son effort d'entente nationale mettraient à mal l'impunité dont jouit depuis trop longtemps le gouvernement israélien. C'est avec cet objectif que la diplomatie française doit agir.

L'interdiction par le gouvernement français de la manifestation du 19 juillet dernier à Paris en faveur des droits du peuple palestinien sous le fallacieux prétexte de ne « pas importer le conflit israélo-palestinien en France », constitue une entrave à la liberté d'expression constitutionnelle et accrédite un peu plus l'idée que le gouvernement a fait le choix partisan d'un camp, la France devenant le seul pays au monde à prendre de telles mesures.

Les débordements lors des manifestations, aussi condamnables soient-ils, ne peuvent servir pour empêcher les soutiens au peuple palestinien de s'exprimer. Il est inacceptable que le gouvernement renonce à faire respecter l'ordre et préfère faire taire les manifestants plutôt que de les protéger. Toutes les manifestations, autorisées le 19 juillet dernier, se déroulaient pacifiquement à Marseille, Toulouse, Lille, Lyon, Saint-Etienne, Strasbourg, Nantes, Clermont-Ferrand, Montpellier et Bordeaux.

Nous appelons les hommes et les femmes attachés à la Paix et à la Justice à se rassembler et à faire entendre leur voix pour exiger l'arrêt de la guerre que mène le gouvernement israélien à Gaza : samedi 26 juillet à 11h devant la sous-préfecture de Palaiseau.

A l'appel des associations et organisations suivantes :

ARAC, Attac Nord Essonne, UL CGT Massy, EELV-3 Vallées 2 Plateaux, GALU, Jeunes Communistes Palaiseau-Igny-Massy, PCF Massy, PCF Nord Essonne, PCOF, PG 6ème - 91 (premiers signataires)